



Paris le 07 aout 2020

Madame Anne HIDALGO
Maire de Paris
Hôtel de ville
75004 Paris

Madame la Maire,

La crise sanitaire inédite que la France et le monde continuent de traverser a révélé toutes les conséquences dramatiques de la politique ultralibérale menée depuis des décennies. Elle a exacerbé les inégalités sociales, économiques et environnementales. Il conviendrait d'en tirer toutes les leçons afin que plus jamais la population, les fonctionnaires, les salariés ne soient confrontés à une telle gestion de crise.

C'est pourquoi nous avons, avec une extrême attention, pris connaissance de votre audition lors de la commission d'enquête sénatoriale sur la gestion de la crise sanitaire du Covid-19, qui s'est tenue le mercredi 29 juillet 2020.

Le Comité des Syndicats CGT ville de Paris CGT a été tout au long de ces derniers mois présent et a toujours fortement exprimé toutes ses exigences et revendications afin que les agents qui, comme vous le dites « *ont été mobilisés comme jamais* », bénéficient de tous leurs droits et toutes les mesures de protections individuelles et collectives dans le cadre de leurs missions.

Il nous apparaissait comme indispensable de faire un bilan de cette période inédite de confinement, c'est la raison pour laquelle, en date du 9 juillet 2020, nous vous avons adressé un courrier pour une demande d'audience. Et nous déplorons, qu'à ce jour, aucune réponse ne nous ait été adressée !

Vous avez, Madame la maire, lors de cette commission, annoncé un certain nombre de vos décisions :

- Création d'une direction de la santé publique et de l'environnement
- Déconcentration totale de tous les services de la ville
- Fusion du Centre d'Action Sociale de la ville de Paris et de la Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

Vous considérez, Madame la Maire, qu'il faut aller plus loin, aller au-delà des réformes de ces 20 dernières années ! Macron met en place la loi de transformation de la Fonction Publique et vous, vous affirmez vouloir mener « *un bing bang territorial* » !

La CGT exprime ses plus vives inquiétudes sur les décisions évoquées.

En parallèle, vous rappelez, lors de cette commission, n'avoir pas été consultée sur les décisions prises le 12 mars et vous dites que « *dès lors que l'on confinait la vie économique, il fallait en faire de même avec la démocratie.* » Vous semblez encore une fois exprimer votre attachement à la démocratie !

Soit, mais que faites-vous de la démocratie salariale, du dialogue social que vous prônez ?

La CGT exige, Madame la Maire, que vous nous receviez en audience, en vue de nous présenter vos projets. Vous ne pouvez ignorer les représentants des personnels élus démocratiquement par les agents de la ville de Paris. Vous ne pouvez tenir deux discours !

La CGT n'acceptera pas, qu'une nouvelle fois, les prérogatives des instances représentatives des personnels soient bafouées !

Dans notre courrier du 9 juillet dernier, nous sollicitons une audience afin de faire le bilan de la période dite de confinement mais également afin de faire le point sur l'avenir des services publics parisiens au regard de la politique gouvernementale ainsi que de votre politique municipale.

Vous ne pouvez, après, avoir encensé les agents de la ville de Paris les mépriser en les tenant éloignés de vos décisions. Ils sont les acteurs et les maillons indispensables au bon fonctionnement des services publics parisiens !

La CGT considère, en tant qu'organisation syndicale majoritaire représentative des personnels, au regard de vos annonces, que l'urgence à nous recevoir est indispensable.

Nous vous rappelons que le 17 septembre prochain est d'ores et déjà une journée de grève nationale et qu'une Assemblée Générale des Personnels de la ville de Paris est organisée par notre organisation syndicale.

Veillez agréer, Madame la Maire, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité des Syndicats CGT ville de Paris
La coordinatrice
Maria DA COSTA PEREIRA